

## Collège Albert CAMUS – BESANÇON



### ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 8 octobre 2018 au 12 octobre 2018 à 17h

Il importe que vous participiez en grand nombre à l'élection de ceux qui, tout au long de l'année scolaire auront mission de vous représenter pour veiller en votre nom, à l'organisation des études et de la vie scolaire de vos enfants.

#### QUI PEUT VOTER ?

**"Chaque parent est électeur et éligible.** Tous les parents sont donc concernés, quelle que soit leur situation, c'est à dire qu'ils soient mariés ou non, séparés ou divorcés. Chaque parent ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement." (décret n° 2004-563 du 17/06/04).

#### COMMENT VOTER ?

- **Par correspondance du 8 octobre au 12 octobre 2018 à 17 h**
- **Au collège le 12 octobre 2018 de 13 à 17 heures :**

- a) mettre le bulletin dans l'enveloppe bleue.
- b) mettre l'enveloppe bleue dans l'enveloppe imprimée..

#### Attention

Si les deux parents souhaitent faire un seul envoi, mettre les deux enveloppes bleues sans les deux enveloppes pré-imprimées et complétées qui seront insérées dans une troisième enveloppe libellée à l'adresse de l'établissement et portant la mention "élections des représentants au Conseil d'Administration de l'établissement".

**N'oubliez pas :**

- ni rature ni surcharge sur le bulletin
- aucune inscription sur l'enveloppe bleue.
- signature obligatoire au dos de l'enveloppe imprimée.

c) Confiez ces documents à votre enfant qui les apportera au **Secrétariat du collège** ou adressez-les par la poste après affranchissement (attention aux délais postaux).

**DÉPOUILLEMENT : VENDREDI 12 OCTOBRE 2018 A 17h15**

#### **REMARQUES :**

- Les votes par correspondance parvenus ou remis après 17 h le vendredi 12 octobre 2018 seront déclarés nuls.
- Les élections se font au scrutin de liste, sans panachage, ni radiation, à la représentation proportionnelle et au plus fort reste.

**Le matériel de vote parviendra aux familles à compter du 3 octobre 2018**

Le Principal,

P.STUDER